Accusé de réception en préfecture

021-242100410-20101007-2010-10-07\_039-DE

Date de signature : 08/10/2010 Date de réception : 08/10/2010

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



GD2010-10-07\_039



# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 7 octobre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 30 septembre 2010 Publié le 8 octobre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82 Nombre de présents participants au vote : 65

Nombre de membres en exercice : 82 Nombre de procurations : 16

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMENT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Rémi DELATTE
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CAMBILLARD.

#### Membres absents:

Mme Christine MASSU M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA

Mme Colette POPARD pouvoir à M. Georges MAGLICA

M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM

M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER

M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH

Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Yves BERTELOOT

Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MARCHAND

Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER

M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME

M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER

Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET

M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS

M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER

Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE

M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

GD2010-10-07 039 N°39 - 1/2

#### **OBJET: DEPLACEMENTS**

## Tramway - Chenôve - -1-3 rue Léon Gambetta - Acquisition d'une parcelle de terrain

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble CHENOVE IV situé à Chenôve - 1/3 rue Léon Gambetta, représenté par Melle Marie-Odile Grillot, Cabinet FONCIA MARCHAND TBI, syndic, 3 rue Vaillant - 21000 Dijon, est propriétaire des parties communes de cette copropriété, cadastrée section AI n°25.

Il est ainsi proposé d'acquérir l'emprise correspondante, d'une contenance de 31 m², en nature d'espaces verts, provenant de la parcelle cadastrée section AI n°25, moyennant le prix de neuf mille cent soixante trois euros (9 163,00 €), indemnité de remploi comprise, lequel prix est conforme à l'évaluation de France Domaine.

L'acquisition est assortie de la condition particulière suivante :

Le Grand Dijon prendra en charge tous les travaux de démolition et de reconstitution, notamment les frais liés à la reconstitution des plantations qui seraient endommagées en raison des travaux d'aménagement. Une clôture provisoire pourra également être implantée pendant la durée des travaux.

# Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'acquérir du syndicat des copropriétaires de l'immeuble CHENOVE IV situé à Chenôve 1/3 rue Léon Gambetta, représenté par Melle Marie-Odile Grillot, Cabinet FONCIA MARCHAND TBI, syndic, 3 rue Vaillant 21000 Dijon, une parcelle de terrain située 1/3 rue Léon Gambetta, en nature d'espaces verts, d'une superficie totale de 31 m², cadastrée section AI n°25 p;
- de dire que Le Grand Dijon prendra en charge tous les travaux de démolition et de reconstitution, notamment les frais liés à la reconstitution des plantations qui seraient endommagées en raison des travaux d'aménagement. Une clôture provisoire pourra également être implantée pendant la durée des travaux
- de dire que cette acquisition interviendra moyennant un montant total de 9 163,00 €;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

GD2010-10-07\_039 N°39 - 2/2

